

Aide au Guatemala : un bel exemple d'une collaboration fructueuse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **86 (1977)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que nous donnions une nouvelle maison à une famille et pas à une autre», nous dit le délégué suisse de la Ligue, M. Jürg Vittani.

Avec l'aide de la Ligue et de diverses sociétés nationales – dont la Croix-Rouge suisse qui a apporté une contribution de 850 000 francs –, la Croix-Rouge italienne a construit, outre l'école de Resiutta, un bâtiment préfabriqué à Gemona, qui peut servir de réfectoire pour 250 personnes, de salle communale et de salle de gymnastique. En outre, dans cinq villages on a construit des centres ambulatoires à partir d'éléments préfabriqués, dans trois villages, des jardins d'enfants prévus pour 200 garçons et fillettes, et à Tolmezzo, un hôpital de 200 lits. Les malades ont été installés dans de nombreux pavillons. «Je ne souffre pas, et les infirmières Croix-

Rouge sont très gentilles et patientes. Cela nous plaît. Pourtant, il manque de la place. Nous pouvons à peine bouger», nous dit une jeune femme. Il faudra des années avant que l'on reconstruise l'immeuble avoisinant, auparavant une clinique ultramoderne, actuellement bonne à la démolition. «Dix ans», précise M. Vittani. En route pour l'aéroport, nous nous arrêtons devant une installation mobile pour la fabrication d'eau potable. Les représentants du service de la Croix-Rouge, travaillant à titre bénévole, nous offrent un sac en plastique contenant 1 litre d'eau. Ce «Water-line» imposant produit quotidiennement jusqu'à 80 000 litres d'eau potable, voire du lait préparé à base de poudre. Ainsi que c'est le cas pour presque tous les tremblements de terre, l'eau potable au Frioul était, elle aussi,

devenue impropre à la consommation. Que la Croix-Rouge ait réussi à approvisionner en eau toute la population de la région dans les plus brefs délais est un succès qu'il convient de mentionner.

Aujourd'hui encore, le chant des enfants de Resiutta résonne à mes oreilles. Parviendra-t-il à effacer le triste souvenir de Gemona? Tous les sans-abri ont retrouvé un foyer, malheureusement provisoire pour la plupart.

La Croix-Rouge a certes fait tout ce qu'elle pouvait. Ce qu'elle a fait est tangible. Nous ne pouvons qu'espérer que le pays trouvera la force nécessaire pour achever au plus vite ce qui a été commencé.

Felix Christ

Adaptation française,
rédaction CRS

Aide au Guatemala:

un bel exemple d'une collaboration fructueuse



Vue générale de Santiago Sacatepequez, la localité indienne située à 1850 mètres d'altitude sur les hauts plateaux, à 40 kilomètres de la capitale.

(Photo Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe)

Plus d'un an a passé depuis le terrible tremblement de terre, survenu au Guatemala le 4 février de l'année dernière, qui provoqua la mort de 22 779 personnes, fit 76 552 blessés et laissa 1 063 063 sans-abri; 250 000 maisons d'habitation furent entièrement détruites, les dégâts matériels estimés à plus d'un milliard de dollars américains. A la suite d'appels lancés à la population de notre pays, les œuvres suisses d'entraide – en l'occurrence la Croix-Rouge suisse, l'Entraide protestante suisse, Caritas Suisse et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière – ainsi que la Chaîne du bonheur réussirent à collecter au total un montant de 12 047 000 francs.

Sur cette somme, 5 millions de francs furent réservés au projet commun des œuvres suisses d'entraide et du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe: la reconstruction de la localité indienne de Santiago Sacatepequez.

Le solde des fonds disponibles sera utilisé pour des projets d'aide à la reconstruction réalisés avec des partenaires locaux.

Lors d'une conférence de presse organisée le 24 mai dernier, à Berne, les représentants des œuvres suisses d'entraide susmentionnées et du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe ont fait le point de la situation.

La rédaction

Santiago Sacatepequez, une agglomération de 7943 habitants, située à 40 kilomètres environ à l'ouest de la capitale, à une altitude de 1800-2000 mètres, fut entièrement détruit à la suite du tremblement de terre de février 1976. Seuls la mairie et le centre sanitaire résistèrent au séisme; l'école, elle, fut fortement endommagée. On dénombra 37 tués, 80 blessés graves et 12 enfants, demeurés orphelins de père et de mère.

Avant le tremblement de terre, la plupart des habitants de Santiago disposaient d'un revenu de 50 dollars américains par famille et par mois. Seules 50 familles disposaient d'un revenu supérieur à 100 dollars, et un seul ménage, d'un revenu de 300 dollars. Sur les quelque 1000 maisons formant l'agglomération, 786 n'avaient pas de courant électrique et 572 pas d'adduction d'eau.

Le projet de reconstruction de Santiago Sacatepequez fit l'objet d'un contrat conclu le 8 avril 1976, entre le Comité national à la reconstruction et les œuvres suisses d'entraide associées.

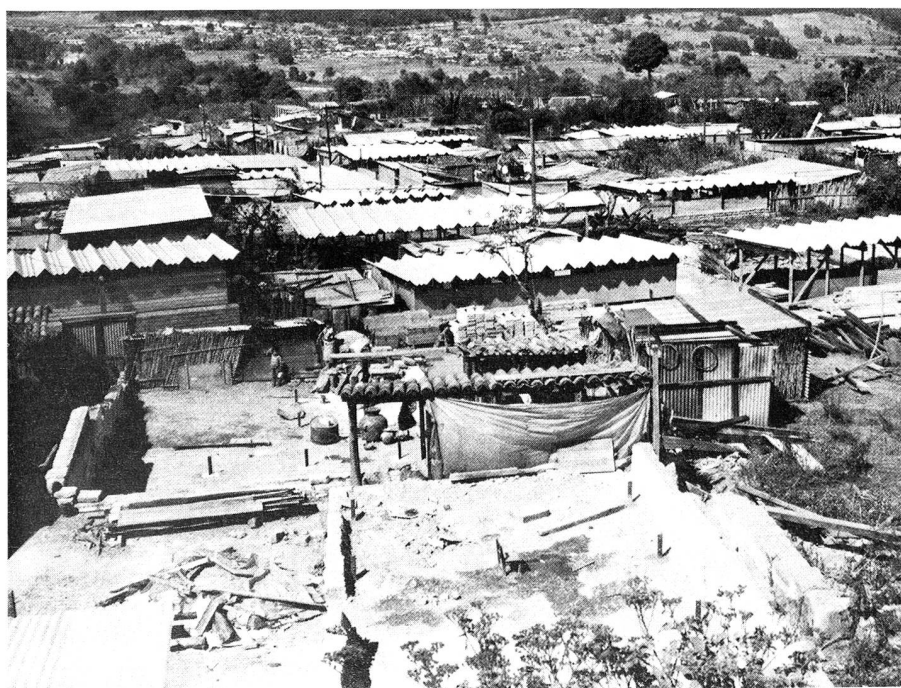
L'objectif du projet

Reconstruction des maisons détruites et amélioration des conditions de vie. Si le tremblement de terre de février 1976 ne fut pas la cause des conditions sociales des habitants, il les a cependant aggravées. Le projet tient compte de cet état de choses: dégâts dus au séisme, besoins préexistants. Dans un projet de développement intégré, la population du village est le par-



Santiago Sacatepequez, après le tremblement de terre de février 1976: de nombreux morts et blessés et environ 1200 maisons, détruites à près de 100 %.

(Photo CRS/A. Wenger)



Santiago pendant la reconstruction, février 1977.

(Photo CRS/A. Wenger)



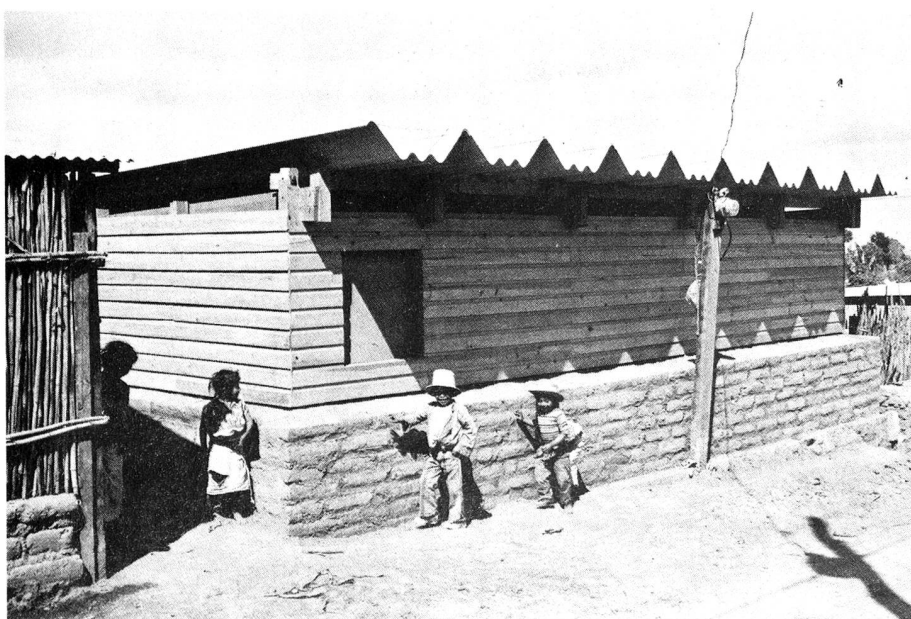
A gauche, montage d'une maison d'habitation. Le toit autoporteur en plaques d'amiante-ciment est monté sur une structure de bois stable, reposant sur des fondations en béton. Les murs d'adobe (argile non cuite) arrivent jusqu'à mi-hauteur et sont recouverts de chaux; à droite, fabrication de briques d'adobe. Les œuvres d'entraide ont tenu à utiliser l'adobe, car c'est là un matériau de construction traditionnel, dont la population rurale pourra disposer gratuitement et pendant longtemps. En utilisant des blocs de béton, les œuvres auraient éveillé la méfiance des indigènes à l'égard de ce matériau qui est de qualité, à condition d'être utilisé correctement.

(Photos CRS/A. Wenger)



Au-dessus des murs d'adobe, des parois de bois sont clouées sur des plaques de protection contre le vent, en fibre de bois. Les parties en bois de la maison sont peintes aux choix des bénéficiaires.

(Photo CRS/A. Wenger)



Maison achevée. Le toit à un pan est sensiblement plus stable que le toit sur pignons et donc plus résistant aux tremblements de terre. La plupart des maisons ont deux portes d'entrée et une porte intérieure, ainsi que deux fenêtres munies de volets, qui sont fabriquées sur place dans une menuiserie, dont l'installation faisait partie du projet. A l'intérieur, deux locaux sont séparés par une paroi de bois. Le plancher est fait de ciment et de chaux.

(Photo CRS/A. Wenger)

tenaire le plus important sur le plan du travail et des discussions.

La réalisation du projet

Organisation en coopération avec la population du village.

A la construction de 1000 maisons dans la commune de Santiago Sacatepequez – dont 50 dans chacun des deux hameaux de Pacul et Pachali et 100 dans la localité voisine de Santa Maria Cauqué – s'ajoutent de petits projets infrastructurés: l'assainissement des canalisations d'eau, l'installation d'un centre pour enfants sous-alimentés, d'un centre de soins dentaires simples, etc.

Sur le plan social et éducatif, on prévoit également des cours d'hygiène, de nutrition, de soins aux enfants et aux malades, de tissage, ainsi que la création d'une coopérative villageoise. Un projet de développement agricole à long terme se veut d'améliorer les méthodes de construction et les travaux de terrassement et de mettre à profit la production.

Les œuvres d'entraide ont pu s'assurer la collaboration d'un directeur de projet en

la personne d'un Suisse élevé en Uruguay, ayant étudié l'économie politique à Montevideo et s'étant occupé activement des problèmes des pays en voie de développement. Sa femme, spécialisée dans les méthodes d'enseignement audio-visuelles, bénéficie d'une expérience pratique en matière d'alphabetisation des adultes qu'elle a pratiquée au nord-est du Brésil. Ce couple et les Suisses participant au projet ont réussi à créer d'excellents rapports de confiance avec la population de Santiago. C'est là la meilleure condition pour la réussite de projets complémentaires à long terme.

Avancement et financement des travaux

Les travaux de reconstruction ont commencé en été 1976. A fin avril 1977, on dénombrait à Santiago 750 constructions environ, dont 500 en voie de réalisation et 250 achevées. Les maisons à construire à Santiago seront terminées à fin 1977 et celles des villages avoisinants en été 1978. Les projets complémentaires ont, en partie, commencé ou seront entrepris très prochainement. Les projets de caractère social, coordonnés par la femme du direc-

teur de projet, ont également débuté et prennent rapidement de l'importance. En ce qui concerne le projet de développement agricole, les œuvres d'entraide prévoient une présence de quatre à six ans.

Les maisons sont construites sur la base d'une conception technique extrêmement simple, mais résistant aux tremblements de terre, qui peut facilement être appliquée par les futurs habitants. Le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe met à disposition les spécialistes nécessaires, dont le rôle principal est de former 60 instructeurs indigènes. De leur côté, ces derniers se chargent d'aider les centaines d'habitants de Santiago à monter les structures en bois des maisons et à effectuer les travaux de finition.

Quant aux œuvres d'entraide, elles fournissent les matériaux de construction (qui peuvent en grande partie être obtenus au Guatemala) et assument les frais de transport et les salaires des instructeurs locaux. La Confédération, quant à elle, prend à sa charge les frais découlant de l'intervention des volontaires du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger. ■

Les aides familiales, ces «indispensables»

Le Conseil international des organismes d'aide familiale (ICHS), fondé en 1959 en Hollande et comptant actuellement 16 pays membres, dont la Suisse, a tenu son 5e congrès à Montreux du 15 au 20 mai dernier. Depuis la fondation du Conseil – qui a pour but d'établir et de maintenir des relations entre tous les organismes s'occupant activement d'aide familiale ou qui en portent la responsabilité, dans le dessein de stimuler et de faire avancer le développement des services d'aide familiale – une évolution rapide se manifeste dans la société en général, dans le travail social et dans l'aide familiale en particulier. A Montreux, les participants au congrès ont voulu confronter leur travail aux réalités et aux possibilités des services d'aide familiale du monde entier. Cette réunion importante a donné aux personnes présentes l'occasion de s'informer, de discuter, de réfléchir et de travailler ensemble.

Lors de la conférence de presse organisée par l'Association suisse des organisations d'aide familiale (ASOAF) le 16 mai dernier, à Montreux, plusieurs personnes ont pris la parole et dressé un bilan des activités de l'ASOAF et de la situation de l'aide familiale en Suisse. Citons M. P. Mayor, président de l'ASOAF, Mme

A. M. Geleyns, présidente de l'ICHS, M. P. Gilliard, chargé de cours à l'Université de Genève, Mme M. Ribl, conseiller national, et Mme G. Suter, secrétaire centrale de l'ASOAF. Cette conférence de presse fut immédiatement suivie de l'ouverture officielle du congrès, en présence de M. H. Hürlimann, conseiller fédéral et chef du Département de l'intérieur.

Le propos des lignes qui vont suivre est de fournir aux lecteurs de *La Croix-Rouge suisse* quelques données sur le concept de l'aide familiale et sur sa situation actuelle en Suisse.

La rédaction

«Aider, c'est joindre ses efforts à ceux d'un autre; c'est donc une manière d'aimer. La famille est un rempart pour chacun comme elle est aussi le creuset de la tendresse. Soumise aux épreuves des ans, elle serait menacée dans son unité si une aide ne lui était pas offerte en tout temps. Voilà le fondement mais encore la raison d'être des organisations d'aide familiale¹.»

L'ASOAF, organisation faitière des services d'aide familiale de Suisse, fête cette année ses vingt-cinq ans d'existence;

¹ M. P. Mayor, président de l'ASOAF

fondée en 1952, elle compte aujourd'hui plus de six cents services membres, qui sont en partie réunis en associations cantonales. L'Association rassemble en outre les treize écoles d'aides familiales de Suisse. Ayant pour but de développer l'aide à la famille, elle

- favorise la création et le développement des services d'aide familiale et des associations cantonales, tout en respectant leur autonomie;
- soutient la coordination intercantonale et régionale;
- organise des cours d'introduction pour les responsables;
- établit le programme-cadre dans les écoles d'aides familiales et veille à son application;
- émet des directives concernant les conditions de travail du personnel des services d'aide familiale;
- favorise la propagande en faveur de l'aide familiale;
- assure les relations avec les autorités fédérales, les institutions suisses de droit public ou privé, de même qu'avec les organisations internationales qui s'occupent des problèmes de l'aide familiale.